



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 JUIN 2022**

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Marie BRUNET

**Membres présents** : 38

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

**Membres ayant donné pouvoir** : 4

Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Maryam EL GUIZANI  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO  
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

**Membre absent**: 1

M. Fatih DEMIRAY

**Délibération n°20220623DEL19**

**ECONOMIE**

**Création du tarif des chalets du marché de Noël**

**RAPPORTEUR : M. RAPHAËL SULTANA**

Mesdames, Messieurs,

La Ville souhaite organiser son second marché de Noël pour les fêtes de fin d'année proposant une gamme de produits ou de prestations à destination de tous les publics.

Ce marché de Noël se tiendra sur la place Weingarten, en plein cœur du centre-ville du jeudi 8 décembre au dimanche 18 décembre 2022.

Dans le cadre du marché de Noël, il est prévu de proposer environ 20 chalets.

Une consultation va d'ailleurs être lancée de façon à identifier des candidats susceptibles de répondre aux attentes de la Commune pour l'animation, la qualité et la diversité du marché de Noël.

Les exposants retenus devront s'acquitter d'une redevance d'occupation pour les chalets.

Il est proposé un montant unique de 20 € par jour d'occupation pour les chalets simples, ce qui correspond à une redevance de 200 € pour la durée totale du marché. Pour les chalets doubles, il est proposé un montant unique de 40 € par jour d'occupation, ce qui correspond à une redevance de 400 € pour la durée totale du marché.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **FIXER** le tarif à 20 € par jour par exposant pour la location d'un chalet simple et à 40 € par jour par exposant pour la location d'un chalet double sur le marché de Noël.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**